

RÉPONDEZ AU SONDAGE SUR NOTRE SITE WEB ET GAGNEZ DES CADEAUX

Aviation et Pilote

Aviation et Pilote

JANVIER 2021

L 15865 - 564 - F - 6.50 € - RD



Les aéroclubs
font face à la
COVID-19 et aux
contraintes

EN VOL

Pipistrel Panthera

COMPÉTITION

Le rallye aérien :
un sport pour tous

SAFETY

Pédagogie
et glass cockpit

PILOTAGE

En vol sur le Viper SD4
certifié VFR de nuit

N° 564 - JANVIER 2021 PRIX FRANCE : 6.50 € - DOM : 7.30 € - BEL/LUX : 7.30 € - CH : 12 FS - MAR : 78 MAD - TOM : 1000 XPF

Aerops pour les taxes

Aerops est une application disponible sur les appareils Apple et Android, qui permet de payer à distance et facilement les frais d'atterrissage et de services aéroportuaires. Lancée en janvier 2019, elle est remise au goût du jour avec la crise sanitaire puisque vous pouvez régler directement



vos taxes depuis votre cockpit, ou ailleurs. Il vous suffit de sélectionner l'aéroport, de saisir l'identification de votre aéronef et le nombre d'atterrissages. L'appli calculera automatiquement les frais qui seront réglés direc-

tement par carte de crédit ou prélèvement automatique. Le pilote recevra ensuite une facture au nom de l'aéroport (plusieurs adresses peuvent être utilisées). Aujourd'hui, plus de 220 aéroports et aérodromes en Europe utilisent Aerops, ainsi que 10 000 pilotes. En France, six plateformes sont pour le moment connectées à ce réseau de paiement,

mais ce nombre ne fera que progresser (si vous êtes intéressé, vous pouvez écrire à support@aerops.com). Pour ceux qui voyagent en dehors de nos frontières, cette application peut s'avérer pratique. Ce service est gratuit.